



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 21 septembre 2017

COMMUNIQUÉ - PRESSE

États généraux de l'alimentation

Annoncés par le Président de la République en juin dernier, **les États généraux de l'alimentation visent à relancer la création de valeur et à en assurer l'équitable répartition**, permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes, accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs, et enfin promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable.

Les États généraux de l'alimentation, lancés par le Premier ministre le 20 juillet 2017, ils s'organisent au plan national en deux chantiers : un premier chantier consacré à la création et à la répartition de la valeur (de fin août à fin septembre) et un second chantier portant sur une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous (de fin septembre à fin octobre). Conduits avec l'ensemble des parties prenantes, les débats s'articulent principalement autour de 14 ateliers nationaux et de séquences en région.

Pour ce qui concerne la Nouvelle-Aquitaine, il est prévu l'organisation de 3 ateliers (innovation/recherche ; positionnement marchés/export ; circuits de proximité/systèmes alimentaires territoriaux) et une journée de synthèse à la mi-octobre. Parallèlement à ces ateliers, une consultation publique est ouverte jusqu'à la fin du mois d'octobre par le biais d'un site internet dédié (www.egalimentation.gouv.fr).

La Corrèze présente des expériences riches et innovantes en la matière. Afin de recueillir les propositions des différents acteurs – producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs –, **la préfecture et la chambre d'agriculture organisent, le 25 septembre prochain, un séminaire de réflexion** centré sur la création et la répartition de la valeur dans la chaîne allant de la production à la consommation.

Contacts presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougade@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

Il s'organise autour de 3 ateliers, dans lesquels les participants des 3 groupes seront successivement invités à présenter leur diagnostic et leurs propositions, afin que ceux-ci soient synthétisés et transmis pour contribuer à la réflexion nationale.

Ces 3 ateliers traiteront des thèmes suivants :

Atelier n°1 : garantir des prix et des revenus – une meilleure répartition de la valeur ;

Atelier n°2 : créer de la valeur – les initiatives et démarches du local à l'export ;

Atelier n°3 : favoriser la compétitivité et l'attractivité – les enjeux en zones fragiles.

En plus de cette logique transversale, une attention est portée afin de différencier, dans les discussions, les productions : fruits et légumes, bovins, ovins, etc.

